

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2063

13 juillet 2016

SOMMAIRE

Advent Power (Luxembourg) Holding S.à r.l.	98978	Paul Wurth International Site Services	98988
Ardian Private Debt III S.C.A., SICAR	98978	Pegasus Europe Holding S.A.	99022
Aspen Capital S.A.	99000	Pelican Reef Sci	98988
Boss Concept IPC Sicav	98978	Perpaper S.A.	98988
Crossway Eagle S.à r.l.	99002	RWC Funds	98990
DB	99024	S Asia III Luxembourg S.à r.l.	98990
Disauto S.C.I.	98988	SGG Depository Services S.A.	98986
Dundeal (International) 20 S.à r.l.	98978	Shiplux III S.A.	98993
Dundeal (International) 29 S.à r.l.	98985	Shiplux III S.A.	98992
Dundeal (International) 3 S.à r.l.	98986	Shiplux IV S.A.	98992
HBC Global Properties Luxembourg II S.à r.l.	98986	Shiplux IV S.A.	98992
HBC Luxembourg German Property Holding II Company S.à r.l.	98986	Shiplux IX S.A.	98991
HBC Luxembourg Kaufhof Kassel S.à r.l. ...	98986	Shiplux IX S.A.	98992
HBC Sally Luxembourg Holding II Company S.à r.l.	98986	Shiplux VII S.A.	98990
HOB S.à r.l.	99023	Shiplux VI S.A.	98993
HRB Luxembourg Financing S.à r.l.	99024	Shiplux VI S.A.	98991
Immobilière Glesener S.à r.l.	98987	Shiplux V S.A.	98991
Kepler Management S.A.	98987	Shiplux X S.A.	98991
LBRI SCA	98987	Société de Gestion et d'Administration SOGA	98994
Medimmo S.A.	98990	Société Européenne d'Edition S.A.	98993
Nexyard S.à r.l.	98989	Société Immobilière Hirebusch S.A.	98993
Nittler Immobilière S.A.	98990	Sofilec	98994
OCM Luxembourg EPF III S.à r.l.	99012	Sofina Multi Strategy	98994
Olalux S.A.	98989	Softhale S.à r.l.	98995
Omniclean	98989	SPI RE Holdings S.à r.l.	99000
PATRIZIA Harald Fund Investment 2 S.à r.l.	98989	Sprint Cars and More S.à r.l.	99000
		SRE Hotels Holdings S.à r.l.	98987
		Umber Overseas Investments	98978

Dundeal (International) 20 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1282 Luxembourg, 2, rue Hildegard von Bingen.
R.C.S. Luxembourg B 174.639.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 4 mai 2016 que M. Pietro Longo, ayant son adresse professionnelle au 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, a été nommé gérant de catégorie B de la Société, avec effet au 4 mai 2016 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
Dundeal (International) 20 S.à r.l.

Référence de publication: 2016104039/14.

(160075596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

Ardian Private Debt III S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 178.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 mai 2016.

Référence de publication: 2016103897/11.

(160075931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

Boss Concept IPC Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 60.666.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2015 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für Boss Concept IPC Sicav
DZ PRIVATBANK S.A.

Référence de publication: 2016103929/11.

(160075879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

Advent Power (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 160.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03 mai 2016.

Référence de publication: 2016103859/10.

(160075841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

Umbur Overseas Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 205.834.

STATUTES

In the year two thousand sixteen, on the twenty-second day of April.

Before us, Maître Edouard DELOSCH notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Travis Investment S.à r.l., a company duly incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 152281;

here represented by Ben Broucher, private employee with professional address at 7, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg on 21st April 2016.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated August 10th, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of incorporation (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. Corporate name. The Company will have the name "Umber Overseas Investments" (hereafter the "Company").

Art. 3. Corporate objects. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the Company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises which form part of the same group of companies as the Company any support, loans, advances or guarantees.

The Company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 5. Registered office. The registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Capital. The Company's corporate capital is fixed at TWELVE THOUSAND AND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) represented by TWELVE THOUSAND AND FIVE HUNDRED (12,500) shares with a par value of ONE EURO (1.-EUR) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

Art. 7. Changes on capital. Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Rights and duties attached to the shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the shareholders. If the Company has only one shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the Articles to all the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

The creditors or successors of the sole shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the inventories of the Company and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of shares. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. Transfer of shares. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private deed.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. Events affecting the company. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. Managers. The Company is managed by a sole manager or by a board of managers, composed of at least one (1) manager A and at least (1) one manager B, who need not be shareholders, appointed by decision of the sole shareholder or the shareholders, as the case may be, for an undetermined period of time.

Managers are eligible for re-election. They may be removed with or without cause at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders at a simple majority. Each manager may as well resign.

While appointing the manager(s), the sole shareholder or the shareholders set(s) their number, without prejudice to the first sentence of this article 12, the duration of their tenure and the powers and competence of the manager(s).

The sole shareholder or the shareholders decide upon the compensation of each manager.

Art. 13. Bureau. The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to attend, his functions will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may appoint a secretary of the Company and such other officers as it shall deem fit, who need not be members of the board of managers.

Art. 14. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are called by the chairman or two members of the board.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice.

The board of managers may only proceed to business if the majority of its members, including at least one manager A and at least one manager B, are present or represented.

Managers unable to attend may delegate by letter or by fax another member of the board to represent them and to vote in their name. Managers unable to attend may also cast their votes by letter, fax or e-mail.

Decisions of the board are taken by a majority of the managers attending or represented at the meeting.

A manager having an interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the board shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

In the event of a member of the board having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting will be deemed valid.

At the next general meeting of shareholder(s), before votes are taken on any other matter, the shareholder(s) shall be informed of the cases in which a manager had an interest contrary to that of the Company.

In the event that the managers are not all available to meet in person, meetings may be held via telephone conference calls.

Resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

Art. 15. Minutes - Resolutions. All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed by at least one manager. Any power of attorneys will remain attached thereto. Copies or extracts are signed by the chairman.

The above minutes and resolutions shall be kept in the Company's books at its registered office.

Art. 16. Powers. The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is/are vested with the broadest powers to perform all acts of management and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles to shareholders fall within the competence of the board of managers.

Art. 17. Delegation of powers. The managers may, with the prior approval of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, entrust the daily management of the Company to one of its members.

The managers may further delegate specific powers to any manager or other officers.

The managers may appoint agents with specific powers, and revoke such appointments at any time.

Art. 18. Representation of the Company. The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one manager A and one manager B of the Company, or the joint signatures or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 17 of these Articles.

Art. 19. Liability of the managers. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 20. Events affecting the managers. The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as his resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

Art. 21. Decisions of the shareholders. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing.

Art. 22. Financial year. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of the same year.

Art. 23. Financial statements. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 24. Allocation of profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or in case of plurality of managers, the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 25. Dissolution - Liquidation. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 26. Matters not provided. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall start on the date of the incorporation and end on December 31st, 2016.

Subscription - Payment

The Articles of the Company having thus been drawn up, the appearing party, represented as stated hereabove, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of TWELVE THOUSAND AND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 183 of the law of August, 15, 1915, on commercial companies, as amended have been observed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand one hundred euro (EUR 1,100.-).

Resolutions of the sole shareholder

1) The Company will be administered by the following manager for an unlimited time and with the power to engage the company by his sole signature:

Travis Management S.A., a company duly incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 178.234

2) The address of the company is fixed at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-deuxième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Travis Investment S.à r.l., une société de droit luxembourgeois dont le siège est établi à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152281,

ici représentée par Ben Broucher, employé privé, demeurant professionnellement au 7, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Luxembourg le 21 avril 2016.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Dénomination. La Société aura la dénomination: «Umber Overseas Investments» (ci-après «La Société»).

Art. 3. Objet. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises qui font partie du même groupe de sociétés que la Société tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers en relation avec son objet ou pouvant en favoriser l'accomplissement.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) représenté par DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de UN EURO (1.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7. Modification du capital social. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Droits et Obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers et successeurs de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas, pour quelques raisons que ce soient, ne peuvent en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, requérir que des scellés soient apposés sur les actifs et documents de la Société ou qu'un inventaire de l'actif soit ordonné en justice, ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, se référer aux inventaires de la Société et aux résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Cession de parts sociales. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. Événements affectant la Société. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. Gérance. La Société est gérée et administrée par un gérant, ou un conseil de gérance, composé d'au moins un (1) gérant de classe A et d'au moins un (1) gérant de classe B, associés ou non associés, nommés par une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, pour une durée indéterminée.

Le ou les gérants sont rééligibles. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, avec ou sans motifs, à la majorité simple. Chaque gérant peut pareillement démissionner de ses fonctions.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, en considération de la première phrase de l'article 12 des Statuts, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions du (des) gérant(s).

L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

Art. 13. Bureau. Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut siéger, ses fonctions seront reprises par un des gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut nommer un secrétaire et d'autres mandataires sociaux, associés ou non associés.

Art. 14. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou deux membres du conseil.

Les réunions sont tenues à l'endroit, au jour et à l'heure mentionnée dans la convocation.

Le conseil peut valablement délibérer lorsque la majorité de ses membres, incluant un gérant de classe A et un gérant de classe B, sont présents ou représentés.

Les gérants empêchés peuvent déléguer par courrier ou par fax un autre membre du conseil pour les représenter et voter en leur nom. Les gérants empêchés peuvent aussi voter par courrier, fax ou e-mail.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion.

Un gérant ayant un intérêt contraire à la Société dans un domaine soumis à l'approbation du conseil doit en informer le conseil et doit faire enregistrer sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil.

En cas d'abstention d'un des membres du conseil suite à un conflit d'intérêt, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à cette réunion seront réputées valables.

A la prochaine assemblée générale des associés, avant tout vote, le(s) associé(s) devront être informés des cas dans lesquels un gérant a eu un intérêt contraire à la Société.

Dans les cas où les gérants sont empêchés, les réunions peuvent se tenir par conférence téléphonique.

Les décisions signées par l'ensemble des gérants sont régulières et valables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être documentées par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 15. Procès-verbaux - Décisions. Les décisions adoptées par le conseil de gérance seront consignées dans des procès verbaux signés par, ou dans des résolutions circulaires comme prévu à l'alinéa qui précède. Les procurations resteront annexées aux procès verbaux. Les copies et extraits de ces procès verbaux seront signés par le président.

Ces procès verbaux et résolutions seront tenus dans les livres de la Société au siège social.

Art. 16. Pouvoirs. Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de disposition intéressant la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément aux associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil.

Art. 17. Délégation de pouvoirs. Le conseil de gérance peut, avec l'autorisation préalable de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres.

Les gérants peuvent conférer des pouvoirs spécifiques à tout gérant ou autres organes.

Les gérants peuvent nommer des mandataires disposant de pouvoirs spécifiques et les révoquer à tout moment.

Art. 18. Représentation de la Société. La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B dans tous les cas ou la signature conjointe ou la signature individuelle de toutes personnes auxquelles un pouvoir de signature a été donné conformément à l'article 17 des Statuts.

Art. 19. Événements affectant la gérance. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 20. Responsabilité de la gérance. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 21. Décisions de l'associé ou des associés. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de(s) résolution(s) à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit.

Art. 22. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 23. Bilan. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 24. Répartition des bénéfices. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance.
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 25. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 26. Dispositions générales. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la société commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2016.

Souscription - Libération

La partie comparante, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire aux DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500) parts sociales et les avoir libérées à concurrence de la totalité par un apport en espèce, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) est désormais à la disposition de la société sous les signatures autorisées.

La preuve de tous ces paiements a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Déclaration du comparant

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifie(nt) que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Résolutions de l'associé unique

1) La Société est administrée par le gérant suivant pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature:

Travis Management S.A., une société de droit luxembourgeois dont le siège est établi à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.234

2) L'adresse de la Société est fixée au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: B. BROUSCHER, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 25 avril 2016. Relation: 1LAC/2016/13425. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 03 mai 2016.

Référence de publication: 2016103756/369.

(160075289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2016.

Dundeal (International) 29 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1282 Luxembourg, 2, rue Hildegard von Bingen.

R.C.S. Luxembourg B 194.877.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 4 mai 2016 que M. Pietro Longo, ayant son adresse professionnelle au 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, a été nommé gérant de catégorie B de la Société, avec effet au 4 mai 2016 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Dundeal (International) 29 S.à r.l.

Référence de publication: 2016104046/14.

(160075694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

Dundeal (International) 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1282 Luxembourg, 2, rue Hildegard von Bingen.
R.C.S. Luxembourg B 172.072.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 4 mai 2016 que M. Pietro Longo, ayant son adresse professionnelle au 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, a été nommé gérant de catégorie B de la Société, avec effet au 4 mai 2016 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Dundeal (International) 3 S.à r.l.

Référence de publication: 2016104047/14.

(160075435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

HBC Luxembourg Kaufhof Kassel S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. HBC Luxembourg German Property Holding II Company S.à r.l.).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 200.554.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 25 janvier 2016.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2016104976/13.

(160076534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

HBC Global Properties Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. HBC Sally Luxembourg Holding II Company S.à r.l.).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 197.740.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 25 janvier 2016.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2016104982/13.

(160076703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

SGG Depository Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 197.789.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2016

- La démission de Monsieur Adrie Beerepoot de son mandat d'administrateur, avec effet au 10 février 2016, est acceptée.

Fait à Luxembourg le 28 avril 2016.

Certifié sincère et conforme

SGG Depository Services S.A.

Référence de publication: 2016104499/12.

(160075927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

SRE Hotels Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 415.875,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 153.668.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la société du 26 avril 2016

Les gérants de la Société ont décidé en date du 26 avril 2016 de transférer le siège de la Société du 25A, Boulevard Royal, L - 2449 Luxembourg au 11-13, Boulevard de la Foire, L - 1528 Luxembourg avec effet au 1^{er} mai 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 mai 2016.

Référence de publication: 2016104518/13.

(160076108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

Kepler Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 176.157.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 3 septembre 2015, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Emmanuel Mougeolle, administrateur B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Choui Min Kon Kam King, administrateur B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Laurent Quirin administrateur A, avec adresse au 1A, chemin du Pauffet, 1268 Begnins, Suisse

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2019 et qui se tiendra en 2020.

2. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes d'Alter Domus Luxembourg S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2019 et qui se tiendra en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 mai 2016.

Référence de publication: 2016104241/21.

(160075997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

LBRI SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 202.948.

La Société prend acte que le siège social du gérant LBRI GP S.à r.l. est désormais au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VP Services S.à r.l.

Référence de publication: 2016104284/11.

(160075503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

Immobilière Glesener S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 107, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 185.277.

Le bilan au 31/12/2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/05/2016.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L- 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2016104219/14.

(160075687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

Disauto S.C.I., Société Civile.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 18, Op den Drieschen.
R.C.S. Luxembourg E 196.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

En date du 29 avril 2016, les associés ont décidé la dissolution et prononcé la clôture de la liquidation de la société qui a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir de ce jour à L-1528, Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Disauto SCI

Référence de publication: 2016104087/14.

(160076346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

Pelican Reef Sci, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3333 Hellange, 9, Beetebuergerstrooss.
R.C.S. Luxembourg E 2.156.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 30 décembre 2015

L'assemblée générale prend acte du désir manifesté par Monsieur Pascal Bermes de démissionner de ses fonctions de gérant à compter de ce jour.

Madame Rita Herber, née le 22 septembre 1970, demeurant à 3333 Hellange, 9, Beetebuergerstrooss, est nommée gérante.

Référence de publication: 2016105248/11.

(160076807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Perpaper S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.589.

Extrait de la résolution prise par la réunion du Conseil d'Administration le 2 mai 2016

Mr Thierry JACOB, Employé privé, né le 7 juillet 1967 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé Président du Conseil d'Administration pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2019.

Certifié sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2016105251/13.

(160076246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Paul Wurth International Site Services, Société Anonyme.

Siège social: L-2724 Luxembourg, 6, rue Wenceslas Ier.
R.C.S. Luxembourg B 40.282.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 2 mai 2016

Il résulte de la résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société prise en date du 02 juin 2015 que:

«L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Gaby WEILER en tant que commissaire aux comptes de la Société au titre de l'exercice 2016, son mandat prenant fin à la suite de l'Assemblée générale annuelle à tenir en 2017.»

Luxembourg, le 4 mai 2016.

Pour Extrait Conforme

Frank WAGENER

Président du Conseil de Surveillance

Référence de publication: 2016105246/15.

(160076815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

PATRIZIA Harald Fund Investment 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 191.540.

Wir teilen mit, dass der Alleinige Gesellschafter der Gesellschaft am 20. April 2016 beschlossen hat Herrn Matthias Moser als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung abzurufen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 06.05.2016.

Für die Gesellschaft

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2016105244/13.

(160076827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Omniclean, Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 179, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 155.901.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2016.

Pour OMNICLEAN S.A.

Mr CASTEL Patrick

Référence de publication: 2016105206/12.

(160077174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Olalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 124, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 204.194.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2016.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2016105204/11.

(160076459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Nexyard S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 26, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 176.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2016105189/10.

(160076756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Nittler Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8020 Strassen, 8, rue de la Paix.

R.C.S. Luxembourg B 83.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mai 2016.

Pour compte de Nittler Immobilière S.A.

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2016105191/12.

(160076447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Medimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 68.681.

Le Bilan au 31.12.2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/4/2016.

Signature.

Référence de publication: 2016105140/10.

(160077222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

RWC Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 80, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 122.802.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

À Luxembourg, le 6 mai 2016.

Référence de publication: 2016105279/10.

(160076466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

S Asia III Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 1.000.658,00.**

Siège social: L-1282 Luxembourg, 1, rue Hildegard von Bingen.

R.C.S. Luxembourg B 164.641.

Par résolutions signées en date du 28 avril 2016, les gérants ont pris connaissance de la décision de la ville de Luxembourg de modifier le nom et le code postal de la rue Robert Stümper.

En conséquence, le siège social de la Société est au 1, rue Hildegard von Bingen, L-1282 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2016.

Référence de publication: 2016105280/13.

(160076482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux VII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 112.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / J. Adriaens

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105371/11.

(160076490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux X S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 112.209.

—
Extrait Des Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2016

Messieurs Michel JADOT, Jozef ADRIAENS, Paul TRAEN et Frederick HUBLIN sont renommés administrateurs.
BDO AUDIT S.A., Réviseur d'entreprises agréé, est renommée Réviseur aux comptes.
Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017.
BDO AUDIT S.A. a comme nouvelle adresse: 1, rue Jean Piret L-2350 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme
Michel Jadot / Jozef Adriaens
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105372/15.

(160076354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux VI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 112.205.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2016

Messieurs Michel JADOT, Jozef ADRIAENS, Paul TRAEN et Frederick HUBLIN sont renommés administrateurs.
L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société BDO AUDIT S.A.
Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017.
BDO AUDIT S.A. a comme nouvelle adresse: 1, rue Jean Piret L-2350 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme
Michel Jadot / Jozef Adriaens
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105369/15.

(160077207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux IX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 112.208.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2016

Messieurs Michel JADOT, Jozef ADRIAENS, Paul TRAEN et Frederick HUBLIN sont renommés administrateurs.
La société BDO AUDIT S.A., Réviseur d'entreprises agréé est renommée réviseur aux comptes.
Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017.
BDO AUDIT S.A. a comme nouvelle adresse: 1, rue Jean Piret L-2350 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme
Michel Jadot / Jozef Adriaens
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105366/15.

(160077206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 111.973.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / J. Adriaens
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105367/11.

(160076492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux IV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 111.972.

Extrait des Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2016

Messieurs Michel JADOT, Jozef ADRIAENS, Paul TRAEN et Frederick HUBLIN sont renommés administrateurs.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société BDO AUDIT S.A.

Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017. BDO AUDIT S.A. a comme nouvelle adresse: 1, rue Jean Piret L-2350 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Michel Jadot / Jozef Adriaens

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105363/15.

(160076359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux IV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 111.972.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / J. Adriaens

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105364/11.

(160076493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 111.971.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / J. Adriaens

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105362/11.

(160076494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux IX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 112.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Michel Jadot / Jozef Adriaens

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105365/11.

(160076489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 111.971.

—
Extrait Des Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2016

Messieurs Michel JADOT, Jozef ADRIAENS, Paul TRAEN et Frederick HUBLIN sont renommés administrateurs.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de la société BDO AUDIT S.A.

Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017. BDO AUDIT S.A. a comme nouvelle adresse: 1, rue Jean Piret L-2350 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Michel Jadot / Jozef Adriaens

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105361/15.

(160076360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Shiplux VI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 112.205.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / J. Adriaens

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016105368/11.

(160076491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Société Immobilière Hirebusch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Cap, 6-8, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 80.553.

—
Extrait de la réunion du conseil d'administration de la société anonyme, Société Immobilière Hirebusch S.A. tenue au siège social en date du 05 avril 2016 à 10 hrs

Suite à une modification de la dénomination de la Zone Industrielle Hirebusch à Capellen, modification émise par la commune de Mamer, le Conseil d'Administration de la Société Anonyme, SOCIETE IMMOBILIERE HIREBUSCH S.A. prend à l'unanimité des voix la décision suivante:

Modification de la dénomination "Zone Industrielle Hirebusch" comme suit:

- SOCIETE IMMOBILIERE HIREBUSCH S.A.,

6-8, Parc d'Activités

L-8308 Cap

Bertrange, le 05 avril 2016.

Pour extrait conforme

IMMO HORIZON S.A.

Représenté par Max LEESCH

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2016105386/21.

(160076884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

S.E.D. S.A., Société Européenne d'Edition S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2273 Luxembourg, 4A, rue de l'Ouest.
R.C.S. Luxembourg B 110.974.

—
Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2016.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2016105385/14.

(160076243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Société de Gestion et d'Administration SOGA, Société Anonyme.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 19.081.

—
RECTIFICATIF

Cette mention rectificative remplace la version déposée antérieurement le 15/07/2015 sous le N: L 150126332

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016105384/12.

(160077180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Sofilec, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 7.399.

—
Les comptes consolidés de Sofina S.A. du 31.12.2015 et les déclarations relatives à l'article 70 L. 19/12/2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016105387/10.

(160076616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Sofina Multi Strategy, Société Anonyme sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 149.521.

—
Constituée par acte du 26 novembre 2009, publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial, du 10 décembre 2009, n° 2404.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale tenue en date du 19 avril 2016

L'assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Laurent Jouret de son mandat d'administrateur avec effet le 19 avril 2016.

L'assemblée Générale élit Monsieur Maxence Tombeur aux fonctions d'administrateur pour un terme d'un an finissant en 2017 avec son adresse professionnelle Sofina Asia Private Ltd, 6, Battery Road 42-33, Singapore 049909.

L'Assemblée Générale réélit aux fonctions d'administrateurs Mesdames Stéphanie Delperdange et Alessandra Salà ainsi que Messieurs Pierre Ahlborn, Harold Boël, Xavier Coirbay, Paul Mousel, Bernard Trempont, pour un terme d'un an finissant en 2017.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Xavier Coirbay en tant qu'administrateur délégué pour un terme d'un an finissant en 2017.

Il est décidé en outre de conférer à Monsieur Jean-François Burguet un pouvoir de signature en qualité de fondé de pouvoirs en vertu de l'article 20 des statuts. Ce pouvoir de signature lui sera octroyé à daté du 19 avril 2016.

Enfin, il est décidé de conférer, en application de ce même article des statuts, que dorénavant, les pouvoirs de signatures comme suit:

- Catégorie A: l'ensemble des administrateurs de la Société;
- Catégorie B: M. Jean-François Burguet;
- Catégorie C: M. Carlo Goeckel et M. Christophe Vinsous.

Tous actes ou décisions engageant la Société pourront être signés comme suit:

- Pour tous actes ou décisions engageant contractuellement la Société conjointement par les personnes mentionnées dans la catégorie A;

- Pour tous actes ou décisions engageant contractuellement la Société conjointement par les personnes mentionnées dans la catégorie A et la catégorie B, et dans ce cas, ensemble avec les personnes mentionnées dans la catégorie A;

- Pour tous les actes ou décisions entraînant un engagement financiers inférieurs à EUR 2 millions, conjointement par les personnes mentionnées dans la catégorie A ou B et dans la catégorie C;

- Pour tous les actes ou décisions entraînant un engagement financiers supérieurs à EUR 2 millions, conjointement par les personnes mentionnées dans la catégorie A et dans la catégorie B, et dans ce cas, ensemble avec les personnes mentionnées dans la catégorie A.

L'Assemblée élit, en qualité de Réviseur d'entreprises, pour un terme d'un an, la société Mazars Luxembourg S.A., réviseur agréé, 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg.

Référence de publication: 2016105388/38.

(160076415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Soft hale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 183.897.

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-first day of the month of April,

Before Us, Me Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

The extraordinary general shareholders' meeting (the "General Meeting") of the shareholders of SOFTHALE S.à r.l., a limited liability company governed by Luxembourg law, having its registered office at L-1330, Luxembourg, 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, incorporated pursuant to a deed passed before notary Paul Bettingen in Niederanven on 10 January 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 752 of 24 March 2014, amended for the last time pursuant to a deed passed before notary Edouard Delosch on 9 March 2016, in course of publication in the aforementioned Mémorial C, registered with the Luxembourg trade and commerce register under registration number B 183.897 (the «Company»).

THERE APPEARED:

(i) Mr. Jürgen Rawert, consultant, a German citizen, born on 3 Septembre 1963 at Neuenkirchen (Germany), with address at Im Rapsfeld 30c, 50933, Cologne (Germany), holder of 4,379 shares issued in the share capital of the Company;

(ii) Mr. Dr. Frank Bartels, Managing Director, a German citizen, born on 6 May 1956 in Duisburg (Germany), with address at Am Bennenbruch 4, 45527, Hattingen (Germany), holder of 4,032 shares issued in the share capital of the Company;

(iii) Mr. Marc Lohrmann, Managing Director, a German citizen, born on 9 November 1971 in Stuttgart-Bad Cannstatt (Germany), with address at Steingrabenstrasse 20, 82211 Herrsching (Germany), holder of 4,379 shares issued in the share capital of the Company; and

(iv) New Rhein Healthcare Investors LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware (USA), registered with the Secretary of the State of Delaware under number 4883830, with registered office at 77 W. Wacker Drive, Suite 700, Chicago, Illinois 60601 (USA), holder of 1.793 shares issued in the share capital of the Company and represented by Dr Nayan Gregory Parekh, its sole partner and sole director;

(together the "Shareholders"),

here being altogether the four Shareholders as being represented by Mr. Pierre CRASQUIN, residing professionally in Luxembourg, acting as proxy-holder by virtue of four proxies given under private deed (the «Proxy»).

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the Shareholders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, representing ALL and WHOLE of the share capital of the Company constituted by 14,583 (fourteen thousand five hundred eighty-three) registered shares, acting as aforementioned, have requested the intervening notary to enact that the present General Meeting has the following agenda:

Agenda

1. Amendment of the object of the Company;
2. Increase of the share capital of the Company by the issuance of new ordinary shares by conversion of the share premium (account 115 of the Luxembourg standard charter of accounts);
3. Transfer of the registered office and effective place of management of the Company from the Grand-Duchy of Luxembourg to Belgium; renunciation of the Company to the Luxembourg nationality; and
4. Miscellaneous.

All Shareholders declare having waived to any further convening notices.

Further to deliberations, the General Meeting takes, each time unanimously, the following resolutions:

First resolution

The Shareholders have decided to amend the definition of the object of the Company, and consequently to amend the article 4 of the articles of association of the Company, who should be hence read as follows:

“ **Art. 4.** The company shall have as its business purpose (i) the development, production and distribution of medical device goods and (ii) the holding of participations, in any form whatsoever, in Belgium and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of real estate, stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature and origin.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries, affiliated or group companies. The corporation may also establish branches in Belgium and abroad. The corporation may borrow in any form against liquid of fixed assets from related or unrelated companies; it may also proceed to the issuance of bonds.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.”

Second resolution

The Shareholders have decided to increase the share capital of the Company by an amount of fifty thousand euro (EUR 50,000.-) (the «Capital Increase») so as to raise it from its current amount of fourteen thousand five hundred and eighty three euro (EUR 14,583.-), represented by fourteen thousand five hundred and eighty three (14,583) ordinary shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to an amount of sixty four thousand five hundred eighty three euro (EUR 64,583.-), represented by sixty four thousand five hundred eighty three (64,583) ordinary shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, by the issuance of fifty thousand (50,000) new ordinary shares (the «New Ordinary Shares»), with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

Third resolution

The Shareholders have decided that the Capital Increase shall be realized by the conversion in share capital (the «Share capital conversion») of part ALL and WHOLE of the share premium allocated to the Company in accordance with Account 115 of the Luxembourg standard charter of accounts, which share premium is of an amount of fifty thousand euro (EUR 50,000.-).

Fourth resolution

The Shareholders have decided to approve and enact the following subscriptions and the payment of the Capital Increase as detailed below.

Intervention - Subscription

- Mr. Jürgen Rawert, prenamed, by his proxyholder declares subscribing to the Capital Increase for an amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000.-), by subscribing to fifteen thousand (15,000) New Ordinary Shares;

- Mr. Dr. Frank Bartels, prenamed, by his proxyholder declares subscribing to the Capital Increase for an amount of thirteen thousand eight hundred fifty euro (EUR 13.850.-), by subscribing to thirteen thousand eight hundred fifty (13.850) New Ordinary Shares;

- Mr. Marc Lohrmann, prenamed, by his proxyholder declares subscribing to the Capital Increase for an amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000.-), by subscribing to fifteen thousand (15,000) New Ordinary Shares; and

- New Rhein Healthcare Investors LLC, prenamed, by its proxyholder declares subscribing to the Capital Increase for an amount of six thousand one hundred and fifty euro (EUR 6,150.-), by subscribing to six thousand one hundred and fifty (6,150) New Ordinary Shares,

the whole having been paid up by the Share capital conversion and no cash payment has to be done.

Fifth resolution

As a result of the Capital Increase, the Shareholders decide to amend Article 7 of the articles of association of the Company as follows:

« **Art. 7.** The share capital of the Company is fixed at sixty four thousand five hundred eighty three euro (EUR 64,583.-), divided into sixty four thousand five hundred eighty three (64,583) shares, fully paid up with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.»

Sixth resolution

The Shareholders have decided, in accordance with the provisions of Article 67 (1) 1 of the Luxembourg law on commercial companies, to transfer the registered office and the place of effective management as of the day of this day from the Grand-Duchy of Luxembourg to Belgium and that the Company adopts the Belgian nationality, without however having

as effect that such transfer of nationality and transfer of seat creates any creation of a new legal body, neither legally, neither from a tax point of view.

The Shareholders have decided that the registered office of the Company in Belgium shall be established at Bioville, Agoralaan building Abis, B-3590 Diepenbeek, Belgium.

The transfer of seat shall be effective as of the fulfillment of the formalities required under Belgian law.

Seventh resolution

The Shareholders have decided to mandate Mr. Pierre Crasquin, as well as any lawyer or employee of BOONE Sàrl, a law firm with registered office at 66, Boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, as well as to any employee of the office of the intervening notary, with full power of substitution, to effect in the Grand-Duchy of Luxembourg, any acts and formalities in relation with the transfer of seat of the Company from Luxembourg to Belgium.

No other item being in the agenda, the General Meeting is closed.

Done as a deed, passed in Luxembourg, in the office of the intervening notary.

And further to reading and interpretation to the Proxy of the Shareholders, being well known by the notary by his name, surname, capacity and residence, the Proxy has signed the present deed with the intervening notary.

Costs and expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the present deed, are evaluated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt et un avril.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des associés de SOFTHALE S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1330, Luxembourg, 48, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, constituée suivant acte du notaire Paul Bettingen de Niederanven en date du 10 janvier 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 752 du 24 mars 2014, modifiée pour la dernière fois suivant acte du notaire Edouard Delosch en date du 9 mars 2016, en cours de publication au dit Mémorial, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 183.897 (la «Société»)

Ont comparu:

(v) Monsieur Jürgen Rawert, consultant, de nationalité allemande, né le 3 septembre 1963 à Neuenkirchen (République fédérale allemande), ayant son adresse à Im Rapsfeld 30c, 50933, Cologne (Allemagne), propriétaire de 4.379 parts sociales émises dans le capital social de la société;

(vi) Monsieur Dr. Frank Bartels, directeur exécutif, de nationalité allemande, né le 6 mai 1956 à Duisbourg (République fédérale allemande), ayant son adresse à Am Bennenbruch 4, 45527, Hattingen (Allemagne), propriétaire de 4.032 parts sociales émises dans le capital social de la société;

(vii) Monsieur Marc Lohrmann, directeur exécutif, de nationalité allemande, né le 9 novembre 1971 à Stuttgart-Bad Cannstatt (République fédérale allemande), ayant son adresse à Steingrabenstrasse 20, 82211 Herrsching (Allemagne), propriétaire de 4.379 parts sociales émises dans le capital social de la société; et

(viii) New Rhein Healthcare Investors LLC, une société à responsabilité limitée constituée sous l'empire du droit du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), immatriculée auprès du secrétariat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4883830, avec siège social à 77 W. Wacker Drive, Suite 700, Chicago, Illinois 60601 (Etats-Unis d'Amérique), propriétaire de 1.793 parts sociales émises dans le capital social de la société, représentée par Dr Nayan Gregory Parekh, son seul associé et seul directeur (ensemble les «Associés»),

Ici étant tous les quatre Associés représentés par Monsieur Pierre CRASQUIN, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire en vertu de quatre procurations données sous seing privé (le «Mandataire»).

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des Associés et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social de la Société constitué de 14.583 (quatorze mille cinq cent quatre-vingt-trois) parts sociales nominatives, agissant comme indiquées ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que la présente Assemblée a pour ordre du jour et agenda:

Agenda

1. Modification de l'objet social de la Société
2. Augmentation du capital social de la Société par l'émission de nouvelles parts sociales ordinaires par incorporation de prime d'émission (compte 115 du plan comptable luxembourgeois);
3. Transfert du siège social et de l'administration centrale de la Société du Grand-Duché de Luxembourg vers la Belgique; renonciation par la Société à la nationalité luxembourgeoise; et
4. Divers.

Tous les Associés représentés déclarent avoir renoncé à toutes les formalités de convocation.

Après délibération, les associés prennent, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé de modifier la définition de l'objet social de la Société, l'article 4 des statuts devant dès lors se lire dans sa version allemande comme suit:

« **Art. 4.** Zweck der Gesellschaft (i) ist die Entwicklung, die Produktion und der Vertrieb von medizintechnischen Produkten, (ii) sind die Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, deren Erwerb durch Ankauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie die Übertragung durch Verkauf, Austausch oder auf andere Weise von Wertpapieren, Verbindlichkeiten, Schuldforderungen, Scheinen Immobilien sowie Grundstücken und anderen Wertpapieren oder Effekten aller Art sowie der Besitz, die Verwaltung und Verwertung ihres Wertpapier und Immobilienbestands.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft ein Portfolio von Patenten erwerben und dieses verwalten, beziehungsweise in jedwede andere Art von Rechten geistigen Eigentums investieren.

Die Gesellschaft kann sich an der Gründung und Entwicklung jeglicher finanzieller, industrieller oder kommerzieller Gesellschaften beteiligen und kann finanzielle Unterstützung im Wege von Darlehen, Garantien oder auf sonstige Weise geben an verbundene Unternehmen oder Unternehmen derselben Gruppe. Die Gesellschaft kann auch Zweigstellen in Luxemburg oder im Ausland begründen.

Die Gesellschaft kann in jeglicher Art Schulden aufnehmen gegen flüssige oder fixe Vermögenswerte von verbundenen oder nicht verbundenen Unternehmen, und kann Schuldinstrumente ausgeben.

Im Allgemeinen kann die Gesellschaft Kontrollen und Aufsichtsmaßnahmen durchführen, jede Art finanzieller, beweglicher und unbeweglicher, kommerzieller und industrieller Operationen tätigen, welche sie zur Verwirklichung und Förderung ihres Zweckes für notwendig erachtet.“

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) (l'«Augmentation de capital») aux fins de le porter de son montant actuel de quatorze mille cinq cent quatre vingt trois euros (EUR 14.583,-), représenté par quatorze mille cinq cent quatre-vingt trois (14.583,-) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, au montant de soixante quatre mille cinq cent quatre vingt trois euro (EUR 64.583,-), représenté par soixante quatre mille cinq cent quatre vingt trois (64.583) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, par l'émission de cinquante mille (50.000) nouvelles parts sociales ordinaires (les «Nouvelles Parts Sociales Ordinaires»), d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Troisième résolution

Les Associés ont décidé que l'Augmentation de capital sera réalisée par la conversion et incorporation en capital social nouveau (l'«Incorporation en capital») de la totalité de la prime d'émission détenue par la Société allouée au titre du compte 115 du plan comptable luxembourgeois, laquelle prime d'émission est d'un montant actuel de cinquante mille euro (EUR 50.000,-).

Quatrième résolution

Les Associés ont décidé d'approuver et d'acter les souscriptions suivantes et la libération de l'Augmentation de Capital comme exposé ci-dessous.

Intervention - Souscription

- Monsieur Jürgen Rawert, prénommé, par son mandataire, déclare souscrire à l'Augmentation de Capital pour un montant de quinze mille euro (EUR 15,000,-), en souscrivant à quinze mille (15,000) Nouvelles Parts Sociales Ordinaires:

- Monsieur Dr. Frank Bartels prénommé, par son mandataire, déclare souscrire à l'Augmentation de Capital pour un montant de treize mille huit cent cinquante euro (EUR 13,850,-), en souscrivant à treize mille huit cent cinquante (13,850) Nouvelles Parts Sociales Ordinaires;

- Monsieur Marc Lohrmann, prénommé, par son mandataire, déclare souscrire à l'Augmentation de Capital pour un montant de quinze mille euro (EUR 15,000,-), en souscrivant à quinze mille (15,000) Nouvelles Parts Sociales Ordinaires; et

- New Rhein Healthcare Investors LLC, prénommée, par son mandataire, déclare souscrire à l'Augmentation de Capital pour un montant de six mille cent cinquante euro (EUR 6.150,-), en souscrivant à six mille cent cinquante (6.150) Nouvelles Parts Sociales Ordinaires,

le tout ayant été libéré par le biais de l'Incorporation en capital.

Cinquième résolution

En conséquence de l'Augmentation de Capital, les Associés décident de modifier l'Article 7 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante (version allemande):

« **Art. 7.** Das Gesellschaftskapital beträgt vierundsechzig tausend fünf hundert dreiundachtzig Euro (EUR 64.583,-), eingeteilt in vierundsechzig tausend fünf hundert dreiundachtzig (64.583) Anteile von je ein Euro (EUR 1,-).»

Sixième résolution

L'Assemblée décide, en conformité avec les prescriptions de l'article 67 (1) 1 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective à compter de ce jour du Grand-Duché du Luxembourg vers la Belgique, et de faire adopter par la Société la nationalité belge, sans toutefois que ce changement de nationalité et de transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement, à la constitution d'une personne juridique nouvelle.

L'Assemblée décide que l'adresse de la société en Belgique sera fixée à Bioville, Agoralaan building Abis, B-3590 Diepenbeek, Belgique.

Le transfert du siège social sera effectif dès l'accomplissement des formalités en Belgique.

Septième résolution

L'Assemblée décide de donner mandat à Monsieur Pierre Crasquin, ainsi qu'à tout avocat ou salarié de BOONE Sàrl, une société d'avocats ayant son siège social à 66, Boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, ainsi qu'à tout employé de l'Etude du notaire instrumentant, avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer au Grand-Duché de Luxembourg, tous les actes et formalités en rapport avec le transfert du siège social de la Société du Luxembourg vers la Belgique.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée au Mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire instrumentant.

Frais et dépens

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges à payer par la Société en raison du présent acte est estimé à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: CRASQUIN, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 22 avril 2016. Relation: 1LAC / 2016 / 13188. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 6 mai 2016.

Référence de publication: 2016105389/251.

(160076174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

SPI RE Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.344.600,00.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 146.813.

—
EXTRAIT

Par des résolutions prises par les gérants de la Société en date du 06 mai 2016, il a été décidé de changer avec effet au 15 mai 2016 le siège social de la Société anciennement situé au 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, à l'adresse suivante:

44 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 mai 2016.

SPI RE Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2016105393/17.

(160077300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Sprint Cars and More S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlange/Mess, 37, rue des 3 Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 111.902.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016105394/10.

(160076816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2016.

Aspen Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 191.360.

—
L'an deux mille seize, le vingt-septième jour du mois d'avril.

Par-devant nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «ASPEN CAPITAL S.A.», une société anonyme, constituée et régie selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 117, Avenue Gaston Diderich, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 191.360 et constituée suivant acte reçu par devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 octobre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3513 du 22 novembre 2014 (la «Société») et dont les statuts ne furent pas encore modifiés.

L'assemblée est présidée par Madame Ksenia Romanchenko, employée, demeurant professionnellement à Bettembourg, qui a désigné comme secrétaire Monsieur Ben Broucher, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur Madame Ksenia Romanchenko, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Agenda

1. Elargissement de l'objet social de la Société et modification afférente de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet l'exécution de toutes opérations de conseil et d'assistance dans le domaine économique. Elle aura également comme objet la prestation de services administratifs.

La Société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra également effectuer toutes transactions sur immeubles, droits réels immobiliers et fonds de commerce, acquisition, cession, opérations de location, de gestion immobilière, ainsi que toutes opérations financières, commerciales et industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant directement ou indirectement.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

La Société pourra emprunter ou prêter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

D'une façon générale, la société peut prendre directement ou indirectement des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»;

2. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée générale, après délibération, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé d'élargir l'objet social de la Société et a décidé de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet l'exécution de toutes opérations de conseil et d'assistance dans le domaine économique. Elle aura également comme objet la prestation de services administratifs.

La Société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra également effectuer toutes transactions sur immeubles, droits réels immobiliers et fonds de commerce, acquisition, cession, opérations de location, de gestion immobilière, ainsi que toutes opérations financières, commerciales et industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant directement ou indirectement.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

La Société pourra emprunter ou prêter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

D'une façon générale, la société peut prendre directement ou indirectement des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.».

99002

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toute forme incombant à la Société suite à cet acte sont estimés approximativement à mille cent euros (EUR 1.100,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg par le notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux membres du Bureau, connus du notaire soussigné par leurs noms, prénoms usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: K. ROMANCHENKO, B. BROUSCHER, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 29 avril 2016. Relation: 1LAC/2016/14187. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 mai 2016.

Référence de publication: 2016105571/98.

(160077989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2016.

Crossway Eagle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 206.335.

—
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the eighteenth day of May.

Before Us Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED

CE Holdings LLC, a limited liability company formed and organised under the laws of the Marshall Islands, having its registered office at Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro, Marshall Islands, MH96960 and registered with the Registrar of Corporations of the Marshall Islands under number 963557, holding one hundred percent of the membership interests in the Company (as defined below) (the "Sole Member"),

here represented by Mr Chris Oberhag, whose professional address is in Mondorf-les-Bains,

by virtue of a proxy under private seal given on 17 May 2016.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder, acting on behalf of the respective appearing party, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearing party is the Sole Member of Crossway Eagle LLC, a limited liability company which has been incorporated under the laws of the Marshall Islands with its registered address at Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro, Marshall Islands MH96960, and registered with the Registrar of Corporations of the Marshall Islands under number 963306 (the "Company").

II. That the Sole Member wishes to formally migrate the Company to the Grand Duchy of Luxembourg and for it to assume the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in accordance with the law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

III. That under the laws of the Marshall Islands, a limited liability company existing under Title 52, Part 1V., of the Limited Liability Company Act, Division 11, Section 77 (the "Act"), (i) is a separate legal entity and (ii) may transfer its registered office, principal establishment, place of effective management and central place of administration to another jurisdiction. The Act expressly permits a limited liability company to migrate from the Marshall Islands to another jurisdiction, following which migration the entity ceases to be a Marshall Islands limited liability company, and the migrated entity in such jurisdiction is, for all purposes of the laws of the Marshall Islands, deemed to be the same entity as the limited liability company prior to the migration, and the existence of the company continues after the migration.

IV. That pursuant to a resolution of all the officers of the Company dated 17 May 2016, a copy of which shall remain annexed to the present deed, the directors of the Company resolved to transfer the registered office, principal establishment, place of effective management and central place of administration of the Company from the Marshall Islands to the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with effect from 18 May 2016, without the Company being dissolved or wound-up and with continuing legal existence, and requested the Sole Member to resolve for the Company to adopt the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under Luxembourg law.

V. That all formalities required under the laws of the Marshall Islands to give effect to that transfer have been duly performed.

VI. That the Sole Member, being the only member of the Company and representing one hundred percent of the membership interests in the Company, has taken the following resolutions, by means of written resolutions:

First resolution

The Sole Member resolves to transfer the registered office, principal establishment, central administration, and place of effective management of the Company from the Marshall Islands to the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by adoption by the Company of the legal form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) as provided for under the Law, under the name Crossway Eagle S.à r.l., with effect from 18 May 2016, referenced as the date of transfer in the resolutions of the board of directors of the Company effecting such transfer dated 17 May 2016, without the Company being dissolved but, on the contrary, with full corporate and legal continuance.

Second resolution

The Sole Member, hereinafter the “Sole Shareholder” of the Company in Luxembourg, decides to accept the change of the nationality of the Company, from Marshall Islands nationality to a company of Luxembourg nationality, arising from the transfer of the Company’s registered office, principal establishment, central administration and place of effective management to the Grand Duchy of Luxembourg, without prior dissolution of the company and to continue its corporate existence.

Third resolution

The Sole Shareholder approves and confirms that all of the assets and liabilities of the Company, previously of Marshall Islands nationality, remain without limitation and in their entirety in the ownership of the Luxembourg Company.

Fourth resolution

The Sole Shareholder approves the opening balance sheet and a valuation report of the Company, of Luxembourg nationality, specifying all the patrimonial values as well as all the items of Marshall Islands Company's financial statements as of 17 May 2016 and states that all the assets and all the liabilities of the Company, previously of Marshall Islands nationality, without limitation, remain in their entirety in the ownership of the Luxembourg Company which continues to own all the assets and continues to assume all the liabilities and commitments of the Company previously of Marshall Islands nationality.

Valuation

The value of the total net assets is stated in a report drawn up by the officers of the Company, dated 17 May 2016.

The conclusion of the report reads as follows:

“Nothing has come to our attention that would lead us not to believe that, upon continuation, the total value of the net assets of the Company of USD 20,000 will not at least correspond to the number and value of the shares in issue representing the capital of the Company on its continuation into Luxembourg”.

Said financial statements and valuation report, after signature *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Fifth resolution

As a consequence of the Company becoming a Luxembourg law governed company subject to the Law, the Sole Shareholder resolves to completely restate the Company’s constitutional documents governed by the laws of the Marshall Islands and replace them in full to bring them into accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. The Company’s articles of incorporation will henceforth have the following wording:

“I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name “Crossway Eagle S.à r.l.” (hereafter the “Company”), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the “Law”), as well as by the present articles of association (hereafter the “Articles”).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager

or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a “Société de Participations Financières” according to the applicable provisions.

3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. To the extent permitted under Luxembourg law the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company.

3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

3.7 The Company may also purchase, sale, lease, sub-lease, charter-in, charter-out, and undertake any activities or operations in relation to ships, vessels, rigs, offshore or maritime equipment together with any commercial, financial or industrial operation and transactions which directly or indirectly, relate to such activities.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) represented by two hundred (200) shares in registered form with a par value of one hundred United State Dollar (USD 100) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

6.4 If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

6.5 A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

6.6 For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.7 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.8 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder (s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation.

10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.

10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

12. Powers and voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Sixth resolution

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2016.

Seventh resolution

The Sole Shareholder confirms the establishment of the registered office of the Company at L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, with immediate effect.

Eighth resolution

That the Sole Member confirms the appointment of the following persons as managers of the Company, for an unlimited duration:

- Mr Frank TRIPOLI, born on 30 June 1977 in New York, with professional address at 509 Madison Ave, Suite 606 New York, NY 10022.

- Mr Eric WOLF, born on 28 January 1972 in Velikie Luki (USSR), with professional address at 509 Madison Ave, Suite 606 New York, NY 10022.

Whereof this deed is drawn up in Mondorf-les-Bains, in the office of the undersigned notary, on the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the undersigned notary by surname, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le dix-huit mai.

Par devant Nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

a comparu

CE Holdings LLC, une société à responsabilité limitée, régie par les lois des Îles Marshall, avec siège social à Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro, Iles Marshall, MH96960, inscrite au Registre des Sociétés des Îles Marshall sous le numéro 963557, (ci-après l'«Associé Unique»),

ici représentée par Monsieur Chris Oberhag, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 17 mai 2016.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le mandataire de la partie comparante, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

I. La partie comparante est l'Associé Unique de Crossway Eagle LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Îles Marshall avec siège social à Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro, Îles Marshall MH96960, inscrite au Registre des Sociétés des Iles Marshall sous le numéro 963306 (la «Société»).

II. L'Associé Unique souhaite officiellement transférer la Société au Grand-Duché de Luxembourg et qu'elle adopte la forme d'une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»);

III. Conformément aux lois des Îles Marshall, une société à responsabilité limitée régie par la Loi des Îles Marshall sur les Sociétés (la «Loi des Îles Marshall») (i) est une entité juridique séparée et (ii) peut transférer son siège social, établissement principal, lieu de gestion effective et de l'administration centrale dans une autre juridiction. La Loi des Îles Marshall permet expressément à une société à responsabilité limitée de migrer des Îles Marshall dans une autre juridiction, après quoi l'entité migrée dans cette juridiction est, pour les besoins des lois des Îles Marshall, considérée être la même entité que la société à responsabilité limitée avant migration et l'existence de la Société continue après la migration.

IV. En vertu d'une résolution du conseil d'administration de la Société datée du 17 mai 2016, comme les lois des Îles Marshall l'autorisent, dont une copie restera annexée au présent Acte, le conseil de la Société a décidé de transférer le siège social, l'établissement principal, le lieu de gestion effective et l'administration centrale de la Société des Îles Marshall à la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 18 mai 2016 sans dissolution ni liquidation de la Société mais avec continuité de sa personnalité juridique, et de demander aux associés de décider que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée soumise au droit luxembourgeois.

V. Toutes les formalités requises par la Loi des Îles Marshall pour réaliser ce transfert ont été dûment réalisées.

VI. L'Associé unique, étant le seul membre de la Société et représentant cent pour cent des intérêts des membres de la Société, a pris les résolutions suivantes, par voie de résolutions écrites:

Première résolution

1. L'Associé Unique décide de transférer le siège social, de l'établissement principal, du lieu de gestion effective et de l'administration centrale de la Société des Îles Marshall à la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg par adoption par la Société de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée tel que prévu par la Loi, sous la déno-

mination de «Crossway Eagle S.à r.l.» avec effet au 18 mai 2016, référencée en tant que date de transfert dans les résolutions du Conseil d'Administration de la Société réalisant ce transfert en date du 18 May 2016, sans dissolution de la Société mais avec pleine continuité de sa personnalité juridique;

Deuxième résolution

Le Membre Unique, dénommé «L'Associé Unique» de la Société à Luxembourg, décide de changer la nationalité de la Société, à l'heure actuelle de nationalité des Îles Marshall, à une société de nationalité luxembourgeoise, due au transfert du siège social de la Société, principal établissement, administration centrale et lieu effectif de gestion du Grand-Duché de Luxembourg, sans dissolution préalable de l'entreprise et en continuant son existence sociale.

Troisième résolution

L'Associé Unique approuve et confirme que tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité des Îles Marshall, restent dans leur totalité et sans limitation la propriété de la Société luxembourgeoise.

Quatrième résolution

L'Associé Unique approuve le bilan d'ouverture et un rapport d'évaluation de la Société, de nationalité luxembourgeoise, spécifiant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que tous les éléments des états financiers ainsi que les éléments des états financiers de la Société des Iles Marshall, en date du 17 mai 2016 et déclare que tous les actifs et tous les passifs de la Société, précédemment de nationalité des Iles Marshall, sans limitation, restent dans leur intégralité la propriété de la Société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs et continue à assumer toutes les obligations et engagements de la Société auparavant de nationalité des Iles Marshall.

Évaluation

La valeur de l'actif net total est indiquée dans un rapport établi par les administrateurs de la Société, en date du 17 mai 2016.

La conclusion du rapport se lit comme suit:

«Aucun élément porté à notre attention ne nous permet de croire que lors de la migration, la valeur totale de l'actif net de la Société, pour un montant de 20.000 USD ne correspondra pas au moins au nombre et à la valeur des parts sociales en circulation représentant le capital de la Société continuant au Luxembourg».

Ces états financiers et le rapport d'évaluation, après signature ne varient par les parties et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux autorités d'enregistrement.

Cinquième résolution

En conséquence de la Société devenue une Société régie par le droit luxembourgeois, l'Associé Unique décide d'adopter de nouveaux Statuts de la Société auparavant régie par la loi des Iles Marshall, qui, après refonte totale, seront conformes à la loi luxembourgeoise. Les Statuts de la Société auront désormais la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Crossway Eagle S.à r.l. (ci-après la «Société»), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi») et par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la

gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. Dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise la Société pourra également donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

3.7 La Société peut également acheter, vendre, louer, sous-louer, affréter, et d'entreprendre des activités ou des opérations par rapport aux navires, bateaux, plates-formes, équipements offshore ou maritime, ainsi que toute opération commerciale, financière ou industrielle et les transactions qui, directement ou indirectement, se rapportent à de telles activités.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000), représenté par deux cents (200) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

6.6 Pour toute autre matière, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.7 Un registre des Associés sera conservé au siège social de la Société selon les dispositions de la Loi et pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.8 La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites définies par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n' (ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

10. Représentation.

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.

10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Sixième résolution

La première année comptable commence à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2016.

Septième résolution

L'Associé Unique confirme l'établissement du siège social de la Société au L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, avec effet immédiat.

Huitième résolution

L'Associé Unique confirme la nomination des gérants suivants pour une durée illimitée:

- Monsieur Frank TRIPOLI, né le 30 juin 1977 à New York, ayant son adresse professionnelle au 509, Madison Ave, Suite 606, New York, NY 10022.

- Monsieur Eric Wolf, né le 28 janvier 1972 à Velikie Luki (URSS), ayant son adresse professionnelle au 509, Madison Ave, Suite 606, New York, NY 10022.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné à la date mentionnée au début du présent document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de ladite partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi entre parties.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Oberhag, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 19 mai 2016. GAC/2016/3853. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. PIERRET.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 20 mai 2016.

Référence de publication: 2016116021/540.

(160090604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2016.

OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.744.275,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 159.343.

In the year two thousand and sixteen, on the tenth day of March.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.343 and having a share capital amounting to EUR 1,127,300 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on February 23, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated May 26, 2011, number 1128, page 54132. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of undersigned notary, on December 31st, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated April 6, 2013, number 816, page 39134.

THERE APPEARED:

Oaktree European Principal Fund III, Ltd, an exempted company with limited liability registered under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers Corporate Limited, Cayman Corporate Centre, 27 Hospital Road, George Town, Grand Cayman, KY1-9008, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership of the Cayman Islands (the Sole Shareholder),

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Creation of a new class of shares of the Company, namely the class J "tracker" shares (the Class J Shares), having a nominal value of twenty-five euros (EUR 25) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. to 6. below;

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of six hundred and sixteen thousand eight hundred and seventy-five euros (EUR 616,875), in order to bring its share capital from its current amount of one million one hundred and twenty-seven thousand three hundred euros (EUR 1,127,300), represented by forty-five thousand and ninety-two (45,092) shares having a nominal value of twenty-five euros (EUR 25) each (collectively and irrespective of their class, the Shares, and individually, a Share), divided into (i) five hundred (500) ordinary shares (the Ordinary Shares), (ii) seventeen thousand eight hundred and fifty-two (17,852) class A "tracker" shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), (iii) two thousand three hundred and sixty-two (2,362) class B "tracker" shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share), (iv) seven hundred and sixty-eight (768) class C "tracker"

shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share), (v) four hundred (400) class D "tracker" shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share), (vi) five hundred and nine (509) class E "tracker" shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share), (vii) six hundred and ninety (690) class F "tracker" shares (in case of plurality, the Class F Shares and individually, a Class F Share), (viii) sixty-two (62) class G "tracker" shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share), (ix) twenty-one thousand four hundred and forty-nine (21,449) class H "tracker" shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share) and (x) five hundred (500) class I "tracker" shares (in case of plurality, the Class I Shares and individually, a Class I Share), having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, to an amount of one million seven hundred and forty-four thousand one hundred and seventy-five euros (EUR 1,744,175) by way of issuance of (i) two thousand four hundred and fifty (2,450) Class D Shares, (ii) two thousand four hundred (2,400) Class I Shares and (iii) nineteen thousand eight hundred and twenty-five (19,825) Class J Shares, having a nominal value of twenty-five euros (EUR 25) each;

4. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 4. above;

5. Amendment to article 5.1 of the Articles in order to reflect the creation and issuance of new classes of shares adopted under item 2. and 3. above;

6. Amendment to article 17.3. of the Articles;

7. Amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any employee and/or manager of the Company in Luxembourg, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholders' register of the Company; and

8. Miscellaneous.

III. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notice requirements, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to create a new class of shares of the Company, namely the Class J Shares, having a nominal value of twenty-five euros (EUR 25) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as amended pursuant to the fifth and sixth resolutions below.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of six hundred and sixteen thousand eight hundred and seventy-five euros (EUR 616,875), in order to bring its share capital from its current amount of one million one hundred and twenty-seven thousand three hundred euros (EUR 1,127,300), represented by forty-five thousand and ninety-two (45,092) Shares having a nominal value of twenty-five euros (EUR 25) each, divided into (i) five hundred (500) Ordinary Shares, (ii) seventeen thousand eight hundred and fifty-two (17,852) Class A Shares, (iii) two thousand three hundred and sixty-two (2,362) Class B Shares, (iv) seven hundred and sixty-eight (768) Class C Shares, (v) four hundred (400) Class D Shares, (vi) five hundred and nine (509) Class E Shares, (vii) six hundred and ninety (690) Class F Shares, (viii) sixty-two (62) Class G Shares, (ix) twenty-one thousand four hundred and forty-nine (21,449) Class H Shares and (x) five hundred (500) Class I Shares, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, to an amount of one million seven hundred and forty-four thousand one hundred and seventy-five euros (EUR 1,744,175), by way of issuance of (i) two thousand four hundred and fifty (2,450) Class D Shares, (ii) two thousand four hundred (2,400) Class I Shares and (iii) nineteen thousand eight hundred and twenty-five (19,825) Class J Shares, having a nominal value of twenty-five euros (EUR 25) each.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated here above, declares to subscribe to:

- two thousand four hundred and fifty (2,450) Class D Shares, with a par value of twenty-five euros (EUR 25) each;
- two thousand four hundred (2,400) Class I Shares, with a par value of twenty-five euros (EUR 25) each; and
- nineteen thousand eight hundred and twenty-five (19,825) Class J Shares, with a par value of twenty-five euros (EUR 25) each,

and to fully pay them up by a contribution in kind consisting of:

1. a receivable in an aggregate amount of seven hundred and fifty-four thousand three hundred and seventy-three euros and fifty-one cents (EUR 754,373.51) held by the Sole Shareholder against the Company (the Receivable), it being understood that the Receivable shall be allocated as follows:

- (i) six hundred and sixteen thousand eight hundred and seventy-five euros (EUR 616,875) to be allocated to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) (a) one hundred and thirty-seven thousand four hundred and seventy-three euros and fifty-one cents (EUR 137,473.51) to be allocated to the share premium account of the Company connected to the Class J Shares and (b) twenty-five euros (EUR 25) to be allocated to the share premium account of the Company connected to the Class D Shares.

It was evidenced by the certificate issued by the Sole Shareholder and countersigned by the management of the Company (the Receivable Certificate) that:

- "the Sole Shareholder is the sole owner of the Receivable;
- the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable;
- the Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certain, liquide et exigible);
- based on generally accepted accountancy principles, the Receivable contributed to the Company is worth at least seven hundred and fifty-four thousand three hundred and seventy-three euros and fifty-one cents (EUR 754,373.51) and since the date on which the Receivable was valued no material changes have occurred which would have depreciated the value of the Receivable;
- the Receivable is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value;
- all formalities to transfer the legal ownership of the Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder".

2. the conversion of an amount of sixteen thousand euros (EUR 16,000) contributed by the Sole Shareholder to the special reserve equity account (le SPERA Account) of the Company (the SPERA Contribution), it being understood that the SPERA Contribution shall be entirely allocated to the share premium account of the Company connected to the Class J Shares.

It was evidenced by a certificate issued by the Sole Shareholder and countersigned by the management of the Company (the SPERA Certificate, and together with the Receivable Certificate, the Certificates), that:

- "the Sole Shareholder is the legal and beneficial owner of the SPERA Contribution; and
- as of the date of this certificate, the aggregate value of the SPERA Contribution was of at least sixteen thousand euros (EUR 16,000)".

The Certificates, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above resolutions so that it read henceforth as follows:

" **5.1.** The corporate capital of the Company is fixed at one million seven hundred and forty-four thousand one hundred and seventy-five euros (EUR 1,744,175) represented by sixty-nine thousand seven hundred and sixty-seven (69,767) shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each (collectively and irrespective of their class, the Shares, and individually, a Share), divided into (i) five hundred (500) ordinary shares (the Ordinary Shares), (ii) seventeen thousand eight hundred and fifty-two (17,852) class A "tracker" shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), (iii) two thousand three hundred and sixty-two (2,362) class B "tracker" shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share), (iv) seven hundred and sixty-eight (768) class C "tracker" shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share), (v) two thousand eight hundred and fifty (2,850) class D "tracker" shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share), (vi) five hundred and nine (509) class E "tracker" shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share), (vii) six hundred and ninety (690) class F "tracker" shares (in case of plurality, the Class F Shares and individually, a Class F Share), (viii) sixty-two (62) class G "tracker" shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share), (ix) twenty-one thousand four hundred and forty-nine (21,449) class H "tracker" shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share), (x) two thousand nine hundred (2,900) class I "tracker" shares (in case of plurality, the Class I Shares and individually, a Class I Share) and (xi) nineteen thousand eight hundred and twenty-five (19,825) class J "tracker" shares (in case of plurality, the Class J Shares and individually, a Class J Share), having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each (the Class A Shares to and including the Class J Shares are collectively referred to as the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track.

The Class A Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Ileos Investments S.à r.l.

The Class B Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of OCM Luxembourg EPF III Uncity Holdings S.à r.l.

The Class C Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Tie Holdings S.à r.l.

The Class D Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of KSH Europe Holdings S.à r.l.

The Class E Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.à r.l.

The Class F Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Fitness First Holdings S.à r.l.

The Class G Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of Griffin Topco II S.a r.l.

The Class H Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Castle Holdings S.a r.l.

The Class I Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Pegasus Holdings S.a r.l.

The Class J Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Dublin Holdings S.a r.l.

The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account (the Share Premium), into which any premium paid on any share is transferred. Any share premium paid in respect of the subscription of any Share of a specific class upon their issuance shall be allocated to a Share Premium account corresponding to that specific class of Shares, to be denominated by the corresponding letter.

There may be set up a special reserve equity accounts (the SPERA), connected to the Shares. Any contribution made to the SPERA in relation with a specific class of Shares shall be allocated to SPERA account corresponding to that specific class of Shares, to be denominated by the corresponding letter."

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend article 17.3. of the Articles in order to reflect the above resolutions so that it read henceforth as follows:

" **17.3.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the Law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the Shares of such class (the Investment Income), minus (ii) any costs directly related to such investment (the Investment Costs), items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(b) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Ileos Investments S.a r.l. (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(c) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l. (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(d) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Tie Holdings S.a r.l. (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(e) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without

limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of KSH Europe Holdings S.a r.l. (the Class D Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(f) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.a r.l. (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(g) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class F Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class F Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Fitness First Holdings S.a r.l. (the Class F Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class F Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(h) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class G Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class G Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of Griffin Topco II S.a r.l. (the Class G Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class G Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(i) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class H Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class H Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Castle Holdings S.a r.l. (the Class H Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(j) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class I Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class I Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Pegasus Holdings S.à r.l. (the Class I Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers;

(k) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class J Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium or SPERA) by each holder of Class J Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of OCM Luxembourg Dublin Holdings S.à r.l. (the Class J Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class J Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers; and

(l) the general meeting of the Shareholders has discretionary power to dispose of the surplus, if any. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward."

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to the managers and to any employee the Company in Luxembourg, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholders' register of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 3,000.-.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, said representative signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le dix mars.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique d'OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.343 et dont le capital social s'élève à EUR 1.127.300 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 23 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 26 mai 2011, le numéro 1128, page 54132. Les statuts de la société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations daté au 6 avril 2013, numéro 816, page 39134.

A COMPARU:

Oaktree European Principal Fund III, Ltd, une société exemptée à responsabilité limitée organisée selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social au Walkers Corporate Limited, Cayman Corporate Centre, 27 Hospital Road, George Town, Grand Cayman, KY1-9008, Iles Caïmans, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Caïmans (Registrar of Exempted Limited Partnership) (l'Associé Unique),

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est fixé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Création de nouvelles catégories de parts sociales de la Société à savoir des parts sociales «traçantes» de catégorie J (les Parts Sociales de Catégorie J), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, qui ont ces droits et caractéristiques tel qu'exposés dans les Statuts qui vont faire l'objet de modifications aux points 5. à 6. ci-dessous;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de six cent seize mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 616.875), afin de porter son capital social de son montant actuel d'un million cent vingt-sept mille trois cents euros (EUR 1.127.300), représentés par quarante-cinq mille quatre-vingt-douze (45.092) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune (collectivement et indépendamment de leurs catégories, les Parts Sociales, et individuellement, une Part Sociale), divisées en (i) cinq cents parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), (ii) dix-sept mille huit cent cinquante-deux (17.852) parts sociales «traçantes» de catégorie A (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Catégorie A et individuellement, une Part Sociale de Catégorie A), (iii) deux mille trois cent soixante-deux (2.362) parts sociales «traçantes» de catégorie B (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Catégorie B et individuellement, une Part Sociale de Catégorie B), (iv) sept cent soixante-huit (768) parts sociales «traçantes» de catégorie C (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Catégorie C et individuellement, une Part Sociale de Catégorie C), (v) quatre cents parts sociales «traçantes» de catégorie D (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Catégorie D et individuellement, une Part Sociale de Catégorie D), (vi) cinq cent neuf (509) parts sociales «traçantes» de catégorie E (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Catégorie E et individuellement, une Part Sociale de Catégorie E), (vii) six cent quatre-vingt-dix (690) parts sociales «traçantes» de catégorie F (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Catégorie F et individuellement, une Part Sociale de Catégorie F), (viii) soixante-deux (62) parts sociales «traçantes» de catégorie G (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Catégorie G et individuellement, une Part Sociale de Catégorie G), (ix) vingt et un mille quatre cent quarante-neuf (21.449) parts sociales «traçantes» de catégorie H (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Catégorie H et individuellement, une Part Sociale de Catégorie H) et (x) cinq cents (500) parts sociales «traçantes» de catégorie I (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Catégorie I et individuellement, une Part Sociale de Catégorie I), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, à un montant d'un million sept cent quarante-quatre mille cent soixante-quinze euros (EUR 1.744.175) par voie d'émission de (i) deux mille quatre cent cinquante (2.450) Parts Sociales de Catégorie D, (ii) deux mille quatre cents (2.400) Parts Sociales de Catégorie I et (iii) dix-neuf mille huit cent vingt-cinq (19.825) Parts Sociales de Catégorie J, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;

4. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 4. ci-dessus;

5. Modification de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter la création et l'émission de nouvelles catégories de parts sociales adoptées aux points 2. et 3. ci-dessus;

6. Modification de l'article 17.3 des Statuts;

7. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout employé et/ou gérant de la Société à Luxembourg, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

8. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de créer une nouvelle catégorie de parts sociales de la Société, à savoir des Parts Sociales de Catégorie J, ayant une valeur nominale de de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, qui ont ces droits et les caractéristiques énoncés dans les Statuts tels que modifiés dans les cinquièmes et sixièmes résolutions ci-dessous.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent seize mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 616.875), afin de porter son capital social de son montant actuel d'un million cent vingt-sept mille trois cents euros (EUR 1.127.300), représentés par quarante-cinq mille quatre-vingt-douze (45.092) Parts Sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, divisées en (i) cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires, (ii) dix-sept mille huit cent cinquante-deux (17.852) Parts Sociales de Catégorie A, (iii) deux mille trois cent soixante-deux (2.362) Parts Sociales de Catégorie B, (iv) sept cent soixante-huit (768) Parts Sociales de Catégorie C, (v) quatre cents (400) Parts Sociales de Catégorie D, (vi) cinq cent neuf (509) Parts Sociales de Catégorie E, (vii) six cent quatre-vingt-dix (690) Parts Sociales de Catégorie F, (viii) soixante-deux (62) Parts Sociales de Catégorie G, (ix) vingt et un mille quatre cent quarante-neuf (21.449) Parts Sociales de Catégorie H et (x) cinq cents (500) Parts Sociales de Catégorie I, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, à un montant d'un million sept cent quarante-quatre mille cent soixante-quinze euros (EUR 1.744.175) par voie d'émission de (i) deux mille quatre cent cinquante (2.450) Parts Sociales de Catégorie D, (ii) deux mille quatre cents (2.400) Parts Sociales de Catégorie I et (iii) dix-neuf mille huit cent vingt-cinq (19.825) Parts Sociales de Catégorie J, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération de parts sociales comme indiqué ci-dessous:

Souscription - Libération

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- deux mille quatre cent cinquante (2.450) Parts Sociales de Catégorie D, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;
- deux mille quatre cents (2.400) Parts Sociales de Catégorie I, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune; et
- dix-neuf mille huit cent vingt-cinq (19.825) Parts Sociales de Catégorie J, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;

et les libérer entièrement par un apport en nature consistant en:

1. une créance d'un montant de sept cent cinquante-quatre mille trois cent soixante-treize euros et cinquante-et-un centimes (EUR 754.373,51) détenu par l'Associé Unique à l'encontre la Société (la Créance), étant entendu que la Créance doit être allouée comme suit:

- (i) six cent seize mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 616.875) étant alloués au compte capital social nominal de la Société; et
- (ii) (a) cent trente-sept mille quatre cent soixante-treize euros et cinquante-et-un centimes (EUR 137.473,51) étant alloués au compte de prime d'émission de la Société lié au Parts Sociales de Catégorie J et (b) vingt-cinq euros (EUR 25) étant alloués au compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Catégorie D.

Il a été prouvé par un certificat émis par l'Associé Unique et contresigné par la gérance de la Société (le Certificat de Créance), que:

- «l'Associé Unique est l'unique détenteur de la Créance;
- l'Associé Unique est seul bénéficiaire de la Créance et possède le pouvoir de disposer de la Créance;
- la Créance est certaine, liquide et exigible;

- sur la base des principes comptables généralement admis, la Créance apportée à la Société vaut au moins sept cent cinquante-quatre mille trois cent soixante-treize euros et cinquante-et-un centimes (EUR 754.373,51) et depuis la date à laquelle la Créance a été évaluée, aucun changement matériel n'est survenu qui aurait déprécié la valeur de la Créance;
- la Créance est librement cessible par l'Associé Unique à la Société et n'est soumise à aucune restriction ou grevée d'aucun nantissement ou privilège limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur; et
- toutes les formalités pour transférer la propriété légale de la Créance apportée à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique».

2. la conversion d'un montant de seize mille euros (EUR 16.000) contribué par l'Associé Unique au compte de réserve spéciale de capitaux propres (le Compte SPERA) de la Société (l'Apport en SPERA), étant entendu que l'Apport en SPERA sera entièrement alloué au compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Catégorie J.

Il a été prouvé par un certificat émis par l'Associé Unique et contresigné par la gérance de la Société (le Certificat SPERA, et ensemble avec le Certificat de Créance, les Certificats), que:

- «l'Associé Unique est le détenteur bénéficiaire et légal de l'Apport en SPERA; et
- à compter de la date du certificat, le montant total de l'Apport en SPERA était d'au moins seize mille euros (EUR 16.000)».

Les Certificats après avoir été signés ne varient par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'Article 5.1 des Statuts afin de refléter les résolutions ci-dessus de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à un million sept cent quarante-quatre mille cent soixante-quinze euros (EUR 1.744.175) représenté par soixante-neuf mille sept cent soixante-sept (69.767) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune (collectivement et indépendamment de leur catégorie, les Parts Sociales, et individuellement, une Part Sociale) divisé en (i) cinq cents (500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), (ii) dix-sept mille huit cent cinquante-deux (17.852) parts sociales «traçantes» de catégorie A (les Parts Sociales de Catégorie A et individuellement, une Part Sociale de Catégorie A), (iii) deux mille trois cent soixante-deux (2.362) parts sociales «traçantes» de catégorie B (les Parts Sociales de Catégorie B et individuellement, une Part Sociale de Catégorie B), (iv) sept cent soixante-huit (768) parts sociales «traçantes» de catégorie C (les Parts Sociales de Catégorie C et individuellement, une Part Sociale de Catégorie C), (v) deux mille huit cent cinquante (2.850) parts sociales «traçantes» de catégorie D (les Parts Sociales de Catégorie D et individuellement, une Part Sociale de Catégorie D), (vi) cinq cent neuf (509) parts sociales «traçantes» de catégorie E (les Parts Sociales de Catégorie E et individuellement, une Part Sociale de Catégorie E), (vii) six cent quatre-vingt-dix (690) parts sociales «traçantes» de catégorie F (les Parts Sociales de Catégorie F et individuellement, une Part Sociale de Catégorie F), (viii) soixante-deux (62) parts sociales «traçantes» de catégorie G (les Parts Sociales de Catégorie G et individuellement, une Part Sociale de Catégorie G), (ix) vingt et un mille quatre cent quarante-neuf (21.449) parts sociales «traçantes» de catégorie H (les Parts Sociales de Catégorie H et individuellement, une Part Sociale de Catégorie H), (x) deux mille neuf cents (2.900) parts sociales «traçantes» de catégorie I (les Parts Sociales de Catégorie I et individuellement, une Part Sociale de Catégorie I) et (xi) dix-neuf mille huit cent vingt-cinq (19.825) parts sociales «traçantes» de catégorie J (les Parts Sociales de Catégorie J et individuellement, une Part Sociale de Catégorie J), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune (les Parts Sociales de Catégorie A jusqu'aux Parts Sociales de Catégorie J sont collectivement désignées comme les Parts Sociales Traçantes et individuellement, une Part Sociale Traçante) qui traceront la performance et les rendements des actifs sous-jacents qu'elles suivront.

Les Parts Sociales de Catégorie A tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social d'OCM Luxembourg Ileos Investments S.à r.l.

Les Parts Sociales de Catégorie B tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social d'OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l.

Les Parts Sociales de Catégorie C tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social d'OCM Luxembourg Tie Holdings S.à r.l.

Les Parts Sociales de Catégorie D tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social de KSH Europe Holdings S.à r.l.

Les Parts Sociales de Catégorie E tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social d'OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.à r.l.

Les Parts Sociales de Catégorie F tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social d'OCM Luxembourg Fitness First Holdings S.à r.l.

Les Parts Sociales de Catégorie G tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social de Griffin Topco II S.a r.l.

Les Parts Sociales de Catégorie H tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social d'OCM Luxembourg Castle Holdings S.a r.l.

Les Parts Sociales de Catégorie I tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social d'OCM Luxembourg Pegasus Holdings S.a r.l.

Les Parts Sociales de Catégorie J tracent la performance et les rendements de l'investissement direct de la Société dans le capital social d'OCM Luxembourg Dublin Holdings S.a r.l.

Les détenteurs des Parts Sociales sont collectivement désignés comme les Associés. Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à une voix.

En plus du capital social, il pourra être constitué un compte de prime d'émission (la Prime d'Emission), sur lequel chaque prime payée pour chaque part sociale sera transférée. Toute prime payée dans le cadre de la souscription à une Part d'une catégorie spécifique dès son émission sera allouée à un compte de Prime d'Emission correspondant à cette catégorie spécifique de Parts Sociales, qui sera nommé selon la lettre correspondante.

Il pourra être constitué un compte de réserve spéciale des capitaux propres (le SPERA), lié aux Parts Sociales. Tout apport fait au SPERA en relation avec une catégorie spécifique de Parts sera allouée au compte SPERA correspondant à cette catégorie spécifique de Parts Sociales, qui sera nommé selon la lettre correspondante."

Sixième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 17.3. des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **17.3.** Après l'affectation des bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires de la Loi, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) les détenteurs des parts sociales de chaque catégorie, au prorata du capital investi par chacune d'entre eux en ce qui concerne leurs parts sociales (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA), auront droit à un dividende égal (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produits de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription pour les Parts Sociales de cette catégorie (le Revenu de l'Investissement), moins (ii) tous les coûts directement liés à cet investissement (les Frais d'Investissement), les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(b) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA) par chaque détenteur des Parts Sociales de Catégorie A pour ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social d'OCM Luxembourg Ileos Investments S.a r.l. (le Revenu Net de l'Investissement de Catégorie A), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(c) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, prime d'émission ou SPERA) par chaque détenteur des Part Sociales de Catégorie B pour ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social d'OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l. (le Revenu Net de l'Investissement de Catégorie B), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(d) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA) par chaque détenteur des Parts Sociales de Catégorie C en ce qui concerne ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social d'OCM Luxembourg Tie Holdings S.a r.l. (le Revenu Net de l'Investissement de Catégorie C), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(e) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA) par chaque détenteur des Parts Sociales de Catégorie D pour ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social de KSH Europe Holdings S.a r.l. (le Revenu Net de l'Investissement de Catégorie D), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(f) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA) par chaque détenteur de Parts Sociales de Catégorie E en ce qui concerne ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social d'OCM Luxembourg Titlestone Holdings S.a r.l. (le Revenu Net

de l'Investissement de Catégorie E), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(g) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie F au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA) par chaque détenteur des Parts Sociales de Catégorie F en ce qui concerne ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social d'OCM Luxembourg Fitness First Holdings S.a r.l. (le Revenu Net de l'Investissement de Catégorie F), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie F, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance; et

(h) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie G au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA) par chaque détenteur des Parts Sociales de Catégorie G en ce qui concerne ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social de Griffin Topco II S.a r.l. (le Revenu Net de l'Investissement de Catégorie G), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie G, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(i) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie H au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA) par chaque détenteur des Parts Sociales de Catégorie H en ce qui concerne ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social d'OCM Luxembourg Castle Holdings S.a r.l. (le Revenu Net de l'Investissement de Catégorie H), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie H, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(j) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie I au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA) par chaque détenteur des Parts Sociales de Catégorie I en ce qui concerne ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social d'OCM Luxembourg Pegasus Holdings S.à r.l. (le Revenu Net de l'Investissement de Catégorie I), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie I, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(k) en tout état de cause, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie J au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, Prime d'Emission ou SPERA) par chaque détenteur des Parts Sociales de Catégorie J en ce qui concerne ces parts sociales, aura droit (i) à tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social d'OCM Luxembourg Dublin Holdings S.à r.l. (le Revenu Net de l'Investissement de Catégorie J), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Catégorie J, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

(l) l'assemblée générale des Associés a le pouvoir discrétionnaire de décider de l'affectation du solde, le cas échéant. Elle peut affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter."

Septième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant et tout employé de la Société à Luxembourg, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est close.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 3.000,-

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 mars 2016. Relation: 1LAC/2016/7093. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016098457/556.

(160068474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2016.

Pegasus Europe Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 195.368.

L'an deux mille seize, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «PEGASUS EUROPE HOLDING S.A.», ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195.368, dont le siège social a été transféré au Luxembourg, suivant acte notarié en date du 24 février 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1118 du 29 avril 2015, (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 25 février 2016, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Madame Anne-Lies VAN DEN EECKHAUT, employée privée, L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy,

qui désigne comme secrétaire Madame Caroline WOLFF, employée privée, L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Michela KLEMKE, employée privée, L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Réduction du capital social de la Société à concurrence de quinze mille euros (EUR 15.000,-) pour le ramener de son montant actuel de cent mille euros (EUR 100.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions, divisées en mille (1.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune et en mille cinq cents (1.500) actions de classe A; mille cinq cents (1.500) actions de classe B; mille cinq cents (1.500) actions de classe C; mille cinq cents (1.500) actions de classe D; mille cinq cents (1.500) actions de classe E; mille cinq cents (1.500) actions de classe F; à un montant de quatre vingt cinq mille euros (EUR 85.000,-), par le rachat et l'annulation subséquente de toutes les mille cinq cents (1.500) Actions de Classe A;

2) Détermination du montant total d'annulation des Actions de Classe A rachetées;

3) Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société;

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de quinze mille euros (EUR 15.000,-) pour le ramener de son montant actuel de cent mille euros (EUR 100.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions,

divisées en mille (1.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune et en mille cinq cents (1.500) actions de classe A; mille cinq cents (1.500) actions de classe B; mille cinq cents (1.500) actions de classe C; mille cinq cents (1.500) actions de classe D; mille cinq cents (1.500) actions de classe E; mille cinq cents (1.500) actions de classe F; à un montant de quatre vingt cinq mille euros (EUR 85.000,-), par le rachat et l'annulation subséquente de toutes les mille cinq cent (1.500) Actions de Classe A. ainsi que par un paiement aux propriétaires de telles actions rachetées d'un montant total d'annulation de un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) (le «Montant Total d'Annulation») suivant les modalités définies par le conseil d'administration.

La présente réduction de capital est régie par l'article 69 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution:

L'Assemblée Générale prend acte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 19 avril 2016, déterminant le montant total d'annulation des Actions de Classe A rachetées à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) sur base des comptes intérimaires à la date du 19 avril 2016 et conformément à l'article 5.2 des statuts de la Société.

Troisième résolution:

Suite à la première résolution, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital social. (Premier paragraphe) .

5.1 Le capital social est fixé à quatre vingt cinq mille euros (EUR 85.000,-) représenté par huit mille cinq cents (8.500) actions, divisées en mille (1.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, et en sept mille cinq cent (7.500) actions sous forme de cinq classes d'actions, d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, réparties comme suit:

- Mille cinq cents (1.500) actions de classe B;
 - Mille cinq cents (1.500) actions de classe C;
 - Mille cinq cents (1.500) actions de classe D;
 - Mille cinq cents (1.500) actions de classe E;
 - Mille cinq cents (1.500) actions de classe F;
- chacune entièrement libérée.»

L'assemblée décide en outre de modifier le deuxième alinéa de l'article

5.2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«De telles classes d'actions rachetées par la Société devront être annulées. Le rachat et l'annulation d'actions seront (i) réalisés dans l'ordre alphabétique des classes d'actions émises (en commençant par les actions de classe B) et (ii) toujours effectués pour toutes les actions de la classe d'actions concernée.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A.-L. VAN DEN EECKHAUT, C. WOLFF, M. KLEMKE et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C. 1, le 28. 1LAC / 2016 /. Reçu soixante quinze euros € 75,-.

Le Receveur (signé): MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 10 mai 2016.

Référence de publication: 2016107097/92.

(160078595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2016.

HOB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 235.000,00.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 153.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016103271/9.

(160074014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2016.

HRB Luxembourg Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 181.000.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 mai 2016.

Référence de publication: 2016103275/10.

(160075157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2016.

DB, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 180.809.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 27. April 2016

Die Generalversammlung bestätigt die Mandatierung der KPMG Luxembourg, geschäftsansässig in 39, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 149 133, als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für das Geschäftsjahr 2016.

Die Generalversammlung ernennt Herr Sven Sendmeyer, geschäftsansässig in D-60329 Frankfurt, Mainzer Landstrasse 11-17, als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft, bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet.

Die Generalversammlung ernennt Herr Niklas Seifert, geschäftsansässig in L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft, bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet.

Die Generalversammlung bestätigt Frau Doris Marx als Mitglied und Vorsitzende des Verwaltungsrats der Gesellschaft. Die Generalversammlung beschließt, das Mandat von Frau Doris Marx als Mitglied und Vorsitzende des Verwaltungsrats bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern.

Die Generalversammlung bestätigt Herrn Heinz-Wilhelm Fesser, geschäftsansässig in L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft. Die Generalversammlung beschließt, das Mandat von Herrn Heinz-Wilhelm Fesser als Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern.

Die Generalversammlung bestätigt Herrn Markus Kohlenbach, geschäftsansässig in L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft. Die Generalversammlung beschließt, das Mandat von Herrn Markus Kohlenbach als Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern.

Die Generalversammlung bestätigt Herrn Stephan Scholl, geschäftsansässig in D-60329 Frankfurt, Mainzer Landstrasse 11-17, als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft. Die Generalversammlung beschließt, das Mandat von Herrn Stephan Scholl als Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern.

Deutsche Asset Management S.A.
Verwaltungsgesellschaft

Référence de publication: 2016107595/35.

(160079664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2016.
